



Bulletin de cotisation et/ou de don • 2026

Les Traversées Baroques se consacrent principalement à la restitution des musiques anciennes. Le projet ? Prendre des chemins de traverses, explorer de nouveaux univers culturels et musicaux, pour une aventure hors des sentiers battus... En devenant adhérent de l'association et/ou en choisissant le mécénat, vous accombez l'ensemble, et vous associez au développement à ses manifestations artistiques !

COTISATION 2026 (année civile)

Devenez un membre privilégié de l'Association en adhérant, soutenez le projet :

Recevez des informations régulières sur l'ensemble *Les Traversées Baroques*, en particulier sur les concerts en France et à l'étranger. Bénéficiez de tarifs préférentiels sur les enregistrements discographiques de l'ensemble *Les Traversées Baroques*.

DON 2026

Devenez Amis des Traversées Baroques : vous aimez l'art, la culture et notre démarche vous séduit ?

Investissez à nos côtés dans un projet global où chacun d'entre vous peut devenir mécène et contribuer personnellement à la richesse des activités artistiques des Traversées Baroques. Transformez votre impôt en un geste culturel et bénéficiez d'avantages fiscaux ! En tant que particulier, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Si le plafond de 20% des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut-être reporté sur les 5 années suivantes. Les contreparties constituent un avantage offert au donateur en plus de la réduction d'impôt. La valeur des ces contreparties ne doit pas dépasser 25% de ce montant. Dans le cas du mécénat des particuliers, elles ne doivent pas dépasser la limite forfaitaire de 65 € depuis le 1er janvier 2011 (BOI 5 B-10-11 du 11 mai 2011).

Exemple : Un particulier décide de verser 200 € à une association d'intérêt général active dans le domaine culturel en 2026. Au titre de l'impôt versé en 2025 il bénéficiera d'une réduction d'impôt de 66 % soit 132 €. Le coût réel de son don sera pour lui de 68 €. Il pourra bénéficier en plus jusqu'à 50€ de contreparties.

NOM, Prénom : Date de naissance :

Adresse Postale :

Code postal : Commune :

Tél : E-mail :

Je souhaite soutenir *Les Traversées Baroques* pour l'année 2026 en qualité de :

❖ **Membre adhérent :**

Cotisation

15 €

❖ **Ami des Traversées Baroques :**

Don	Déduction fiscale	Coût réel
<input type="checkbox"/> 50€	33€	17€
<input type="checkbox"/> 100€	66€	34€
<input type="checkbox"/> 150€	99€	51€
<input type="checkbox"/> 200€	132€	68€
<input type="checkbox"/> 250€	165€	85€
<input type="checkbox"/> €		

Fait le à

Signature :

Vous réglez par chèque ? Adressez-le à "Association Les Traversées Baroques". Vous souhaitez faire un virement ? Voici notre Iban : FR76 1027 8025 7000 0219 1590 185 CMCFR2A. Vous recevrez un reçu de cotisation et/ou un reçu fiscal. Vous souhaitez devenir membre actif des Traversées Baroques et participer plus activement encore à l'accompagnement de certains de nos projets? Merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante : contact@traversees-baroques.fr